

Concours Une initiative de l'entreprise bisontine Cryla, auprès des jeunes comtois (de 6 à 25 ans)

Dessine-moi une usine de ce siècle

Besançon. « Petite dimension, haute précision ». Ainsi se définit l'entreprise bisontine Cryla. Parfaitement en phase avec l'excellence industrielle de la capitale comtoise, les microtechniques. Les 72 salariés de cette société conçoivent et fabriquent des pièces de haute technologie, qui s'insèrent dans des équipements complexes utilisés en aéronautique (60 % du chiffre d'affaires), mais aussi dans des appareils médicaux, et dans l'industrie du luxe.

À l'étroit dans ses locaux, l'activité de Cryla va être transférée en août prochain dans une usine toute neuve de 3.500 m², sur la technopole Temis, à Besançon toujours.

À cette occasion, le patron Thierry Bisiaux (devenu le président du fameux salon des microtechniques Micro-nora) a eu l'idée de lancer un concours, à destination du grand (et jeune) public.

La démarche ne manque

pas d'originalité dans le monde industriel, dont les forces vives sont peu habituées... à lever le nez de leurs machines.

Mais en fait, l'initiative n'est guère surprenante, de la part de ce dirigeant. Connus, notamment, pour le soin qu'il met à associer étroitement son personnel à la vie de son (de leur) entreprise. Et pour les valeurs qu'il met en avant : « Respect d'autrui, esprit d'équipe, rigueur et précision », souligne-t-il.

Le thème du concours est donc très... constructif, et exprimé de façon quasi « saint-exupérienne » : « Imagine l'entreprise industrielle du XXI^e siècle ».

Du 1^{er} juillet au 31 août

Appel est ainsi fait, pour matérialiser leur vision de l'usine d'aujourd'hui, à la créativité des jeunes francs-comtois. De 6 à 25 ans. Répartis dans quatre catégories :



■ Le patron Thierry Bisiaux, avec une partie des salariés de Cryla.

Photo Arnaud CASTAGNÉ

les 6/11 ans, les 12/15 ans, les 16/20 ans et les 21/25 ans.

Ils auront le choix entre 4 supports pour s'exprimer : peinture-dessin (ou collage),

sculpture (ou « maquette-gé », écriture, outil numérique).

Le jeu, parrainé notamment par l'UIMM (le patronat

de la métallurgie) et par la chambre régionale de commerce et d'industrie, sera ouvert du 1^{er} juillet au 31 août prochains. Une affiche en fera la pub dans nombre de lieux publics, dès la semaine prochaine. Sans oublier la désormais incontournable présence sur Facebook.

Chargés de désigner les vainqueurs, les jurys (4, soit 1 par catégorie) seront composés, entre autres, de spécialistes (architectes, artistes, mais pas... Claude-Nicolas Ledoux, empêché). En leur sein, « 1 ou 2 places » seront réservés à 1 ou 2 salariés.

Parmi les prix décernés, un trophée, de l'argent (quelques centaines d'euros, le montant exact n'est pas encore fixé) et bien sûr, le fait de gagner à être connu (ce qui n'a pas de prix). Stop ! Maintenant, il est temps que les imaginations usinent.

Joël MAMET

Renseignements :
03.81.50.14.11 (www.cryla.fr).